

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

31 DÉCEMBRE 2015

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

31 DÉCEMBRE 2015

SOMMAIRE

<i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i>	1 - 2
<i>ÉTATS FINANCIERS</i>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4 - 6
État de la situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 15
Annexes	16 - 18



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil Économique de Beauce

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Conseil Économique de Beauce**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé la composante subvention des prêts assortis de conditions avantageuses qu'elle accorde et n'a pas amorti ces avantages selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ceci constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Si l'entité avait comptabilisé les prêts assortis de conditions avantageuses selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, les placements et l'actif net non grevé d'affectations de la fin auraient diminués de 3 858 \$ (l'actif net non grevé d'affectations du début aurait diminué de 26 520 \$). En conséquence, les revenus d'intérêts auraient augmenté de 4 964 \$, les dépenses de subventions auraient augmenté de 5 340 \$ et l'excédent des produits sur les charges aurait diminué de 1 359 \$.

De plus, la direction de l'entité n'a pas évalué, en date des états financiers, la composante apports reportés, actif net non grevé d'affectations et l'actif net grevé d'affectations externe, relatives à l'application des mesures de la *loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*. Plus précisément les excédents relatifs à l'entente de délégation pour la gestion des Fonds de Développement des Territoires entre l'entité et la Municipalité Régional de Comté de Beauce-Sartigan. Par conséquent, nous n'avons pas pu quantifier les ajustements et les incidences financières d'une telle dérogation au cadre législatif de l'entité et aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles liées aux problèmes décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Conseil Économique de Beauce** au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 4, qui démontre aux membres du **Conseil Économique de Beauce** l'impact du transfert du Fonds Local d'Investissement et du Fonds Local de Solidarité à la Municipalité Régionale de Comté Beauce-Sartigan le 21 avril 2015.

Paquet Daigle, Inc.

PAQUET DAIGLE, INC.

Le Paquet CPA auditeur, CA

LUC PAQUET, CPA auditeur, CA

Ville Saint-Georges

Le 6 avril 2016.

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCHE
RÉSULTATS**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonctionnement	2015	2014
PRODUITS					
Contributions du milieu - Annexe A	223 247 \$	70 412 \$	785 616 \$	1 079 275 \$	990 468 \$
Programmes du gouvernement du Canada - Annexe B	-	-	3 396	3 396	3 329
Programmes du gouvernement du Québec - Annexe C	-	-	322 939	322 939	471 856
	<u>223 247</u>	<u>70 412</u>	<u>1 111 951</u>	<u>1 405 610</u>	<u>1 465 653</u>
CHARGES					
Frais d'administration - Annexe D	145 276	62 301	836 040	1 043 617	1 065 260
Animation économique et autres - Annexe E	3 242	1 526	281 861	286 629	251 801
Programmes du gouvernement du Québec - Annexe F	-	-	40 949	40 949	33 695
	<u>148 518</u>	<u>63 827</u>	<u>1 158 850</u>	<u>1 371 195</u>	<u>1 350 756</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT LES AUTRES PRODUITS ET CHARGES	74 729	6 585	(46 899)	34 415	114 897
AUTRES PRODUITS (CHARGES)					
Gain sur disposition d'actifs	141 552	-	-	141 552	-
Effets douteux et radiés	-	-	(24 904)	(24 904)	-
	<u>141 552</u>	<u>-</u>	<u>(24 904)</u>	<u>116 648</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT ACTIVITÉS TRANSFÉRÉS	216 281	6 585	(71 803)	151 063	114 897
Résultats des activités transférés - Note 4	-	-	-	(12 228)	(6 054)
	<u>216 281</u>	<u>6 585</u>	<u>(71 803)</u>	<u>138 835</u>	<u>108 843</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ 216 281	\$ 6 585	\$ (71 803)	\$ 138 835	\$ 108 843

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

NON GREVÉ D'AFFECTATIONS	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonds local d'investis- sement	Fonds local de solidarité	Fonctionnement	2015	2014
SOLDE AU DÉBUT	111 591 \$	-	(42 893) \$	-	365 109 \$	433 807 \$	283 785 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>216 281</u>	<u>6 585</u>	<u>(17 035)</u>	<u>4 807</u>	<u>(71 803)</u>	<u>138 835</u>	<u>108 843</u>
	327 872	6 585	(59 928)	4 807	293 306	572 642	392 628
Affectations internes - note 12	-	(6 585)	-	-	-	(6 585)	31 916
Actifs nets transférés à la Municipalité Régionale de Comté Beauce-Sartigan - note 4	-	-	59 928	(4 807)	-	55 121	-
Investi en immobilisations - note 13	<u>156 293</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 160</u>	<u>158 453</u>	<u>9 263</u>
	<u>156 293</u>	<u>(6 585)</u>	<u>59 928</u>	<u>(4 807)</u>	<u>2 160</u>	<u>206 989</u>	<u>41 179</u>
SOLDE À LA FIN	<u>484 165 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>295 466 \$</u>	<u>779 631</u>	<u>433 807 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante de ces états.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

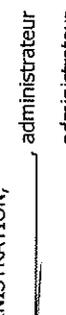
	Promotion Beauce	Fonds local de Solidarité	Aide aux entreprises	Fonctionnement				Jeunes promoteurs	2014	2015	2014
				Crédit communautaire	Projets en tourisme	Prospection et développement	Économie sociale				
SOLDE AU DÉBUT	32 477 \$	81 547 \$	50 719 \$	37 278 \$	178 203 \$	190 602 \$	9 619 \$	19 358 \$	599 803 \$	631 719	
Affectations internes - note 12	6 585	-	-	-	-	-	-	-	6 585	(31 916)	
Actifs nets transférés à la Municipalité Régionale de Comté Beauce-Sarfigan - note 4	-	(81 547)	-	-	-	-	-	-	(81 547)	-	
SOLDE À LA FIN	39 062 \$	-	50 719 \$	37 278 \$	178 203 \$	190 602 \$	9 619 \$	19 358 \$	524 841 \$	599 803	

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

INVESTI EN IMMOBILISATIONS	Fonctionnement		2015	2014
	Maison du Tourisme	Fonctionnement		
SOLDE AU DÉBUT	189 262 \$	22 629 \$	211 891 \$	221 154 \$
Variation des actifs nets investis en immobilisations - note 13	<u>(156 293)</u>	<u>(2 160)</u>	<u>(158 453)</u>	<u>(9 263)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>32 969 \$</u>	<u>20 469 \$</u>	<u>53 438 \$</u>	<u>211 891 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonctionnement	2015	2014
ACTIF					
Actif à court terme					
Encaisse	-	\$ 35 389	\$ 635 622	\$ 671 011	\$ 857 916
Dépôts à terme rachetables, 0.55% à 0.80%, échéance 2016	-	-	712 951	712 951	609 681
Dépôt à terme et fonds communs de placements	-	-	-	-	309 673
Comptes clients et autres créances - note 5	-	3 205	60 023	63 228	26 598
Avances interactivités	512 348	-	-	-	-
Stocks	-	-	-	-	2 630
Frais payés d'avance	-	468	11 676	12 144	11 326
Tranche des placements échéant au cours du prochain exercice - note 6	-	-	23 396	23 396	196 860
	512 348	39 062	1 443 668	1 482 730	2 014 684
Placements - note 6	-	-	115 168	115 168	282 364
	32 969	-	20 469	53 438	211 891
Immobilisations corporelles - note 7	545 317	39 062	1 579 305	1 651 336	2 508 939
PASSIF					
Passif à court terme					
Créditeurs - note 8	28 183	-	121 778	149 961	172 309
Avances interactivités	-	-	512 348	-	-
Contributions des membres perçues d'avance	-	-	35 554	35 554	42 346
Apports reportés - note 9	-	-	107 911	107 911	81 266
	28 183	-	777 591	293 426	295 921
Dettes à long terme - note 10	-	-	-	-	967 517
	28 183	-	777 591	293 426	1 263 438
ACTIF NET					
Non grevé d'affectations	484 165	-	295 466	779 631	433 807
Grevé d'affectations - note 12	-	39 062	485 779	524 841	599 803
Investi en immobilisations - note 13	32 969	-	20 469	53 438	211 891
	517 134	39 062	801 714	1 357 910	1 245 501
	545 317	39 062	1 579 305	1 651 336	2 508 939

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,  administrateur
 administrateur

Engagement contractuel (note 11)

Flux de trésorerie

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	138 835 \$	108 843 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 627	12 439
Gain sur disposition d'actifs	(141 552)	-
Provision pour effets douteux et radiés	48 582	38 471
Effets recouvrés	(96)	-
	<u>55 396</u>	<u>159 753</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 14)	<u>(47 598)</u>	<u>(102 606)</u>
Provenance des flux	<u>7 798</u>	<u>57 147</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(37 504)	(3 176)
Produits de dispositions d'immobilisation corporelles	250 000	-
Provenance (Utilisation) des flux	<u>212 496</u>	<u>(3 176)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Trésorerie et équivalent de trésorerie transférés	(553 547)	(3 961)
Variation des dépôts	309 673	-
Acquisition de placements	(159 000)	(208 300)
Encaissement des placements	98 945	141 690
Utilisation des flux	<u>(303 929)</u>	<u>(70 571)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	-	(30 000)
Utilisation des flux	<u>-</u>	<u>(30 000)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(83 635)	(46 600)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 467 597</u>	<u>1 514 197</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 383 962</u> \$	<u>1 467 597</u> \$

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à termes dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition

Notes afférentes aux états financiersDe l'exercice terminé le 31 décembre 2015

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

L'entité, issue d'une fusion entre le Centre Local de Développement de Beauce-Sartigan et le Conseil Économique de Beauce, en date du 26 mars 2013 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant eu prise d'effet le 1er janvier 2013, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir le développement industriel et commercial, touristique, social et culturel durable de la région de la Beauce.

Les activités de fonctionnement incluent les activités d'économie sociale, jeunes promoteurs, soutien au travail autonome, mentorat, aide aux entreprises et le service d'agent de développement rural.

Les activités de Promotion Beauce incluent la participation des CLD de Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche et du Conseil Économique de Beauce.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'entité a utilisé les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Présentation de l'organisme contrôlé

L'organisme sans but lucratif contrôlé par l'entité n'est pas consolidé.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, le recouvrement des comptes à recevoir, la durée de vie utile des immobilisations corporels et le montant des apports reportés.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des activités d'animation économique sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu. Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers****Évaluation des instruments financiers**

Les placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

À chaque date de clôture, l'entité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers et, s'il y a lieu, comptabilise une dépréciation de la façon suivante :

Les prêts sont évalués de façon continue et une provision pour les prêts douteux est comptabilisée au moment où ceux-ci sont jugés irrécouvrables afin de ramener la valeur comptable du prêt à sa valeur de réalisation estimative déterminée selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux inhérent aux prêts. Les variations survenues dans les provisions pour effets douteux sont constatées à titre de charges dans l'état des résultats. Lorsque les autres actifs financiers subissent une moins-value durable, leur valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Ces coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument financier correspondant. Cependant, lors de la comptabilisation initiale des instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes d'amortissement et la durée ou les taux suivants :

Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Bâtisse	Dégressif	4 %
Matériel	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	20 %

Réduction de valeur

Lorsque l'entité constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Impôts sur le revenu

Aucun impôt n'a été comptabilisé puisqu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif.

3. ORGANISME CONTRÔLÉ

La Société de Développement de Beauce est contrôlée par le Conseil Économique de Beauce étant donné que le conseil d'administration de celle-ci participe à l'élaboration des politiques de la Société de développement de Beauce et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques.

L'objectif de la Société de Développement de Beauce est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beauce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beauce.

Les informations financières de l'organisme contrôlé se présentent comme suit :

Actif	2015		2014	
Encaisse	-	\$	4 753	\$
Intérêts courus à recevoir	98		1 259	
Placements	508 225		493 400	
	<u>508 323</u>	\$	<u>499 412</u>	\$
Passif				
Fournisseurs et frais courus	1 034		984	
Dû au Conseil Économique de Beauce	14 600	\$	3 391	\$
	<u>15 634</u>	\$	<u>4 375</u>	\$
Actif net				
Non grevé d'affectations	492 689		495 037	
	<u>508 323</u>	\$	<u>499 412</u>	\$
Résultats				
Produits	9 183	\$	11 033	\$
Charges	11 531		1 789	
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	<u>(2 348)</u>	\$	<u>9 244</u>	\$
Flux de trésorerie				
Activités de fonctionnement	7 361	\$	8 775	\$
Activités d'investissement	(12 114)		(4 430)	
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>(4 753)</u>	\$	<u>4 345</u>	\$

4. ACTIFS NETS TRANSFÉRÉS À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUCE-SARTIGAN

Le 21 avril 2015, la Municipalité Régionale de Comté de Beauce Sartigan a pris la décision de rapatrier dans son périmètre comptable et organisationnel, la gestion et l'administration du Fonds Local d'Investissement et du Fonds local de Solidarité ("Les activités transférées"), et ce sans contrepartie. Le tout en lien avec les dispositions des articles 126.2 et suivants de la loi 28.

Les résultats de ces fonds pour la période de 111 jours du 1er janvier 2015 au 21 avril 2015 ont été:

	Fonds local d'investissement		Fonds local de solidarité		Total
Revenus	6 547	\$	4 807	\$	11 354
Effets douteux	(23 582)		-		(23 582)
Excédent (Déficit) des revenus sur les charges	<u>(17 035)</u>	\$	<u>4 807</u>	\$	<u>(12 228)</u>

Les éléments d'actifs et de passifs qui ont été transférés le 21 avril se détaillent comme suit:

	Fonds local d'investissement		Fonds local de solidarité		Total
Actifs court terme					
Encaisse	256 063	\$	87 176	\$	343 239
Dépôts à terme rachetables	210 308		-		210 308
Comptes clients et autres créances	1 859		312		2 171
	<u>468 230</u>	\$	<u>87 488</u>	\$	<u>555 718</u>
Placements	<u>344 359</u>		<u>93 866</u>		<u>438 225</u>
	<u>812 589</u>	\$	<u>181 354</u>	\$	<u>993 943</u>
Dette à long terme	872 517		95 000		967 517
Actifs (Déficit) nets					
Non grevé d'affectations	(59 928)		4 807		(55 121)
Grevé d'affectations - note 12	-		81 547		81 547
	<u>812 589</u>	\$	<u>181 354</u>	\$	<u>993 943</u>

5. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2015	2014
Emploi-Québec - Soutien aux travailleurs autonomes	8 131	8 131
Emploi-Québec - Programme de concertation à l'emploi	21 323	-
Intérêts courus	1 830	2 280
Société de Développement de Beauce	14 600	3 391
Autres	17 344	12 796
	<u>63 228</u>	<u>26 598</u>

Notes afférentes aux états financiers

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

6. PLACEMENTS	2015	2014
Conseil Économique de Beauce		
Effet à recevoir, émis en vertu du fonds pour événements touristiques et Culturels ("FÉTC") ne portant pas intérêt	- \$	80 000 \$
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs, ne portant pas intérêt, échéant à différentes dates entre novembre et décembre 2019	30 000	10 000
Effet à recevoir, émis d'un organisme en vertu du fonds de développement des entreprises en économie sociale ne portant pas intérêt, remboursable par paiements de 333 \$ échéant en août 2020	18 667	-
Effet à recevoir d'un montant initial de 100 000 \$, sans intérêt, actualisé à un taux de 5.25%, payable par versements annuels de 17 199 \$ et venant à échéance en décembre 2020	85 994	-
Fonds local d'investissement		
Effets à recevoir, 0 à 11%, transférés en cours d'exercice	-	375 793
Provision pour effets douteux	-	(65 179)
Fonds local de solidarité		
Effets à recevoir, 8 à 12%, transférés en cours d'exercice	-	131 701
Provision pour effets douteux	-	(53 994)
Fonctionnement - Crédit communautaire		
Effets à recevoir, 2%, encaissables par versements mensuels de 57 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates entre juillet 2015 et décembre 2018	4 855	2 375
Provision pour effets douteux	(952)	(1 472)
	<u>138 564</u>	<u>479 224</u>
Moins : Tranche des placements échéant au cours du prochain exercice	<u>(23 396)</u>	<u>(196 860)</u>
	<u>115 168 \$</u>	<u>282 364 \$</u>

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2015	Valeur nette 2014
Terrain	-	-	-	61 600 \$
Bâtisse	-	-	-	123 872
Améliorations locatives	3 564	2 280	1 284	1 925
Matériel	33 656	4 287	29 369	857
Mobilier de bureau	71 357	62 812	8 545	7 941
Matériel informatique	69 850	55 610	14 240	15 696
	<u>178 427 \$</u>	<u>124 989 \$</u>	<u>53 438 \$</u>	<u>211 891 \$</u>

8. CRÉDITEURS

	2015	2014
Comptes à payer et frais courus	28 079 \$	33 770 \$
Sommes à remettre à l'État	35 528	27 432
Salaires et vacances à payer	86 354	111 107
	<u>149 961 \$</u>	<u>172 309 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS

	Subventions de fonctionnement	Partenaires financiers	2015	2014
Solde au début	81 266 \$	- \$	81 266 \$	151 902 \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	524 625	40 000	564 625	413 935
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(507 980)</u>	<u>(30 000)</u>	<u>(537 980)</u>	<u>(484 571)</u>
Solde à la fin	<u>97 911 \$</u>	<u>10 000 \$</u>	<u>107 911 \$</u>	<u>81 266 \$</u>

10. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Fonds local d'investissement		
Emprunt sans garantie et sans intérêt du Gouvernement du Québec, transféré au cours de l'exercice	- \$	872 517 \$
Fonds local de solidarité		
Crédit variable à l'investissement à payer sans garantie, transféré au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>95 000</u>
	<u>- \$</u>	<u>967 517 \$</u>

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'entité est locataire des locaux pour le fonctionnement du Conseil Économique de Beauce et des gens affectés au tourisme, les baux viennent à échéance en juin 2019. Les montants des loyers au cours des quatre prochaines années sont: 2016 - 35 215 \$, 2017- 30 285 \$, 2018 - 30 285 \$, 2019 - 15 143 \$ totalisant 110 928 \$.

12. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS

L'actif net affecté aux activités de Promotion Beauce a été diminué de l'excédent des produits sur les charges d'un montant de 6 585 \$. Le solde à la fin de l'actif net affecté aux activités de Promotion Beauce représente les résultats cumulés découlant de la participation des CLD de Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche et du Conseil Économique de Beauce.

13. ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Fonctionnement	2015	2014
Les sommes investies en immobilisations correspondent à :				
Acquisition d'immobilisations corporelles	34 103 \$	3 400 \$	37 503 \$	3 176 \$
Dispositions des actifs nets investis en immobilisations	<u>(186 329)</u>	-	<u>(186 329)</u>	-
Amortissement des immobilisations	<u>(4 067)</u>	<u>(5 560)</u>	<u>(9 627)</u>	<u>(12 439)</u>
	<u>(156 293) \$</u>	<u>(2 160) \$</u>	<u>(158 453) \$</u>	<u>(9 263) \$</u>

Notes afférentes aux états financiers

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

14. FLUX DE TRÉSORERIE**Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement**

	2015	2014
Comptes clients et autres créances	(46 915) \$	34 607 \$
Stocks	2 630	579
Frais payés d'avance	(818)	(2 080)
Créditeurs	(22 348)	(50 436)
Contributions des membres perçues d'avance	(6 792)	(14 640)
Apports reportés	26 645	(70 636)
	<u>(47 598) \$</u>	<u>(102 606) \$</u>

15. RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié. En vertu de ce régime, l'entité verse au régime de l'employé une contribution égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 2.5% du salaire brut. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 15 868 \$.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques**

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques à la date du bilan.

L'entité gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie, en maintenant un niveau de liquidité élevé et en gérant les échéances de ses passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs et aux effets à recevoir. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Afin de réduire le risque de crédit sur les effets à recevoir, l'entité exige des cautions personnelles des promoteurs.

17. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ANNEXES
EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2015

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonctionnement	2015	2014
ANNEXE A - CONTRIBUTIONS DU MILIEU					
Contributions des membres MRC de Beauce-Sartigan	209 557 \$	- \$	236 095 \$	445 652 \$	468 356 \$
Fonctionnement	-	-	51 841	51 841	28 717
Agent rural	-	-	51 850	51 850	55 854
Agent culturel	-	-	-	-	-
Cotisations des membres	9 825	-	82 153	91 978	91 991
Milieu gens d'affaires	-	-	-	-	-
Animation économique et autres revenus	-	20 412	-	20 412	29 336
Publicité	-	-	-	-	865
Matériel promotionnel	-	-	2 055	2 055	2 523
Déjeuners et conférences	-	-	79 116	79 116	90 432
Tournoi de golf	-	-	56 384	56 384	47 837
Souper d'affaires et de prestige	-	-	71 380	71 380	69 840
Souper des jeunes gens d'affaires	-	-	10 328	10 328	10 060
Revenus d'intérêts	3 865	-	26 652	30 517	19 657
Autres	-	-	30 000	30 000	25 000
Apport des partenaires financiers La Beauce Embauche	-	50 000	87 762	87 762	-
Apport des Centres locaux de développement et du CEB	-	-	-	50 000	50 000
	<u>223 247 \$</u>	<u>70 412 \$</u>	<u>785 616 \$</u>	<u>1 079 275 \$</u>	<u>990 468 \$</u>
ANNEXE B - PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU CANADA					
Emploi d'été	-	-	3 396	3 396	3 329
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>3 396 \$</u>	<u>3 396 \$</u>	<u>3 329 \$</u>
ANNEXE C - PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC					
MFEQ - Entente de gestion	-	-	205 837	205 837	325 064
MFEQ - Soutien aux entreprises	-	-	-	-	78 653
Soutien au travail autonome (STA)	-	-	27 229	27 229	32 524
Concertation pour l'emploi (CLE) - Organisation de la Journée Ressources Humaines	-	-	42 881	42 881	35 615
Concertation pour l'emploi (CLE) - Formation des employeurs	-	-	46 992	46 992	-
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>322 939 \$</u>	<u>322 939 \$</u>	<u>471 856 \$</u>

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ANNEXES
EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2015**

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonctionnement	2015	2014
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION					
Rémunération et charges sociales	92 597 \$	- \$	708 115 \$	800 712 \$	797 076 \$
Sous-contrat	-	-	-	-	-
Taxes, licences et permis	6 277	-	-	6 277	6 267
Honoraires professionnels	-	-	11 138	11 138	15 995
Frais de vente - Maison du Tourisme	6 595	-	-	6 595	-
Loyer	-	-	37 352	37 352	31 355
Energie	2 338	-	-	2 338	2 789
Frais de réunions	-	-	2 932	2 932	2 385
Voyages et déplacements	2 087	-	13 196	15 283	19 487
Frais de publicité et d'information	10 299	47 695	3 161	61 155	67 210
Site Internet	-	6 706	-	6 706	6 582
Fournitures et articles de bureau	6 791	2 264	13 414	22 469	19 562
Télécommunications	4 064	-	9 887	13 951	12 958
Réceptions et représentation (déjeuners thématiques et prestige)	-	-	10 874	10 874	10 098
Cotisations et associations	874	481	3 109	4 464	8 565
Assurances	-	-	4 304	4 304	5 202
Entretien et réparations	8 642	-	11 912	20 554	22 346
Formation et location de personnel	645	4 987	539	6 171	23 145
Frais bancaires	-	-	547	547	327
Provision pour effets douteux et radiés	-	168	-	168	1 472
Amortissement des immobilisations corporelles	4 067	-	5 560	9 627	12 439
	<u>145 276 \$</u>	<u>62 301 \$</u>	<u>836 040 \$</u>	<u>1 043 617 \$</u>	<u>1 065 260 \$</u>

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonctionnement	2015	2014
ANNEXE E - ANIMATION ÉCONOMIQUE ET AUTRES					
Tournoi de golf	-	-	48 885 \$	48 885 \$	59 205 \$
Souper d'affaires et de prestige	-	-	33 110	33 110	29 118
Souper des jeunes gens d'affaires	-	-	37 289	37 289	35 252
Calendriers	-	1 526	-	1 526	1 650
Entente démarchage de congrès	-	-	-	-	18 698
Chaudière-Appalaches Économique	-	-	-	-	10 000
Autres	-	-	51 173	51 173	8 568
Contribution - Promotion Beauce	-	-	25 000	25 000	25 000
Subventions - Jeunes promoteurs	-	-	-	-	20 000
Soutien aux entreprises en démarrage (PSED)	-	-	1 575	1 575	1 575
Mentorat	-	-	-	-	17 735
La Beauce Embauche	-	-	84 829	84 829	-
Bornes touristiques	3 242	-	-	3 242	-
Contribution - Économie sociale	-	-	-	-	25 000
	<u>3 242 \$</u>	<u>1 526 \$</u>	<u>281 861 \$</u>	<u>286 629 \$</u>	<u>251 801 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

ANNEXES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonctionnement	2015	2014
	- \$	- \$	40 949 \$	40 949 \$	33 695 \$
	- \$	- \$	40 949 \$	40 949 \$	33 695 \$

ANNEXE F - PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Concertation pour l'emploi (CLE) - Organisation de la
Journée Ressources Humaines